

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Siège Social INOCEL sur la commune principale de l'AIOT 8 Rue de Rochepleine 38120 Saint-Égrève.

La référence de votre dossier est A-3-8HY5IYCK9 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 20/09/2023 à 17h23 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **91358499100024**

Organisme : **INOCEL DEVELOPMENT**

Fonction : **Directeur général**

Personne physique

Anonymisation des données : **Oui**

N° SIRET **91358499100024**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Siège Social INOCEL**

Description des activités :

INOCEL conçoit, produit et commercialise des piles à combustible fortes puissances, modulaires, dans les secteurs du stationnaire, de la marine et de la mobilité lourde terrestre. Son savoir-faire englobe le développement de technologies pile à combustible ainsi que l'intégration dans un système complet. INOCEL est une société française implantée sur 2 sites stratégiques dont le siège social de St Egrève. Cet établissement abrite notre centre d'innovation et de technologie, nos services supports ainsi que nos activités d'essai. Ces dernières nécessitent l'utilisation d'hydrogène. La mise à disposition de l'hydrogène aura lieu au plus tôt en janvier 2024. Nous effectuons donc cette déclaration par anticipation.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **8 Rue de Rochepleine 38120 Saint-Égrève**

X : 910370

Y : 6463760

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
4715	4715-2	Hydrogène (numéro CAS 133-74-0)	Quantité susceptible d'être présente 0.6 t	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduelles, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Bois, plastique, métal, carton, papier

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**DF- EXUTOIRE LANTERNEAU MECA x5 DF-COMMANDE TREUIL x5 OUVRANT MECANIQUE x2
OUVRANT MECANIQUE x3 Extincteur Dioxyde de carbone x12 Extincteur Eau avec additifs x20
Poteau incendie à proximité**

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)